



**HAL**  
open science

## LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DE CHÂTEAU L' ARC À FUVEAU (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Anne Hasler, Eric Bertomeu, Cécile Chappuis, Pascale Chevillot, Jean Collinet, Brigitte de Luca, Marion Gasnier, Sophie Martin, Régis Pasquini, Jean-Philippe Sargiano, et al.

► **To cite this version:**

Anne Hasler, Eric Bertomeu, Cécile Chappuis, Pascale Chevillot, Jean Collinet, et al.. LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DE CHÂTEAU L' ARC À FUVEAU (BOUCHES-DU-RHÔNE). "De la Tombe au Territoire" & Actualité de la Recherche. Actes des 11e Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente. Montpellier (Hérault), Sep 2014, Montpellier, France. hal-01950338

**HAL Id: hal-01950338**

**<https://inrap.hal.science/hal-01950338>**

Submitted on 18 Dec 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES OCCUPATIONS NÉOLITHIQUES DE CHÂTEAU L'ARC À FUVEAU (BOUCHES-DU-RHÔNE)

Anne HASLER, Eric BERTOMEU, Cécile CHAPPUIS,  
Pascale CHEVILLOT, Jean COLLINET, Brigitte DE LUCA,  
Marion GASNIER, Sophie MARTIN, Régis PASQUINI,  
Jean-Philippe SARGIANO, Maryanick TARAS-THOMAS

### Résumé

La fouille préventive de Château l'Arc à Fuveau a permis la mise en évidence d'une occupation du Néolithique moyen principalement représentée par des fosses-silos mais aussi par d'autres creusements à la fonction moins précise et quelques trous de poteaux. Le mobilier céramique est peu caractéristique mais autorise une attribution chronologique à la première moitié du 4<sup>e</sup> millénaire, ce que confirment les résultats de deux analyses radiocarbones et l'étude de l'industrie lithique. Celle-ci porte notamment sur un ensemble remarquable de 363 pièces issues d'une même fosse. La comparaison de cette occupation avec les données du diagnostic du site voisin de Favary laisse augurer d'une longue occupation de ce secteur de la vallée de l'Arc durant le Néolithique moyen.

### Mots-clefs

Néolithique moyen, fosses, silos, trous de poteaux, céramique, silex, habitat

### Abstract

The rescue excavation of the site of Château l'Arc (Fuveau, Bouches-du-Rhône, France) led to the discovery of a Middle Neolithic occupation mainly represented by storage pits, along with other dug features and a few post holes. Though the ceramic artefacts display few characteristic features, it is possible to attribute them to the first half of the 4<sup>th</sup> millennium, as confirmed by the results of two radiocarbon dates and the study of the lithic industry. In particular, the latter study concerns a remarkable collection of 363 pieces originating from the same pit. Comparisons of this occupation with the data yielded by the archaeological evaluation of the neighboring site of Favary, suggest a long occupation of this area of the Arc valley during the Middle Neolithic period.

### Keywords

Middle Neolithic, Pits, Silos, Post Holes, Pottery, Flint, Settlement

La fouille préventive de Château l'Arc a été engagée à l'issue d'un diagnostic mené sous la direction de Brigitte De Luca (De Luca et al., 2011). Cette opération avait porté sur les onze hectares acquis par la société COFUA pour la réalisation d'une plateforme logistique. Seule la partie septentrionale de l'emprise a livré des vestiges archéologiques, donnant lieu à une prescription de fouille. Celle-ci a porté sur une superficie de 29000 m<sup>2</sup> et la fouille, qui s'est déroulée de janvier à mars 2012, a permis la découverte de plus d'une centaine de fosses, datées pour certaines du Néolithique et pour d'autres du Bronze ancien au Bronze final 2b (fig. 1 et 2).

Avant que ne soit réalisé le diagnostic du Domaine de Favary à Rousset (Taras-Thomas et al., 2014), le site de Château l'Arc offrait l'image d'une occupation relativement isolée, entre deux secteurs au potentiel archéologique remarquable et connu de longue date : la plaine de Trets et le massif de la chaîne de l'Etoile.

L'Arc est un fleuve côtier qui prend sa source dans le Var au pied du Mont-Aurélien et se jette dans la partie septentrionale de l'étang de Berre.

Le site se localise plus précisément en bordure sud du bassin d'inondation de l'Arc et est encadré par deux de ses affluents, le vallon de Favary à l'ouest et celui de la Plaine à l'est.

Ces cours d'eau intermittents ont une incidence sur les dynamiques latérales d'écoulements et ont participé à la construction morphologique du versant en glaci-cônes. Celui-ci se raccorde au système de terrasses de l'Arc masquant localement ses alluvions anciennes. La topographie actuelle du site présente une surface régularisée en pente douce en direction de l'Arc. Cette configuration témoigne des phénomènes complexes d'ablation, de colluvionnement et de ruissellement, qui aboutissent à l'adoucissement des reliefs anciens.

## LE CADRE PAYSAGER ET GÉOLOGIQUE

Le site s'inscrit dans le haut bassin fluvio-lacustre crétacé-paléocène de l'Arc, géosystème appartenant à la basse Provence calcaire et composé de différentes unités paysagères (fig. 3) :

Au nord, le bassin est limité par le chaînon est-ouest de la Sainte-Victoire, anticlinal chevauchant constitué par les calcaires jurassiques et crétacés.

A ses pieds, se profile la barre du Cengle, synclinal de forme elliptique, perché au dessus de la vallée de l'Arc.

Au sud, s'étire un ensemble collinaire de Trets à Gardanne, formé dans les séries fluvio-lacustres du Crétacé supérieur.

## LA STRATIGRAPHIE

Les formations sédimentaires mises au jour traduisent une morphogenèse complexe et vigoureuse étalée sur les derniers millénaires.

La partie nord du site montre l'existence de séquences graveleuses, à matériel caillouteux grossier (fig. 4) reposant directement sur le substrat marneux qu'elles ravinent localement. La granularité et la disposition géométrique de ces sédiments traduisent un mode de dépôt alluvio-torrentiel qui s'accorde avec la morphologie d'un (ou de plusieurs) cône torrentiel liés à l'activité des paléovallons.

La pétrographie, l'absence de matière organique, de marqueurs biologiques ou humains, attestent l'ancienneté de ces formations de bas de pente dans une chronologie

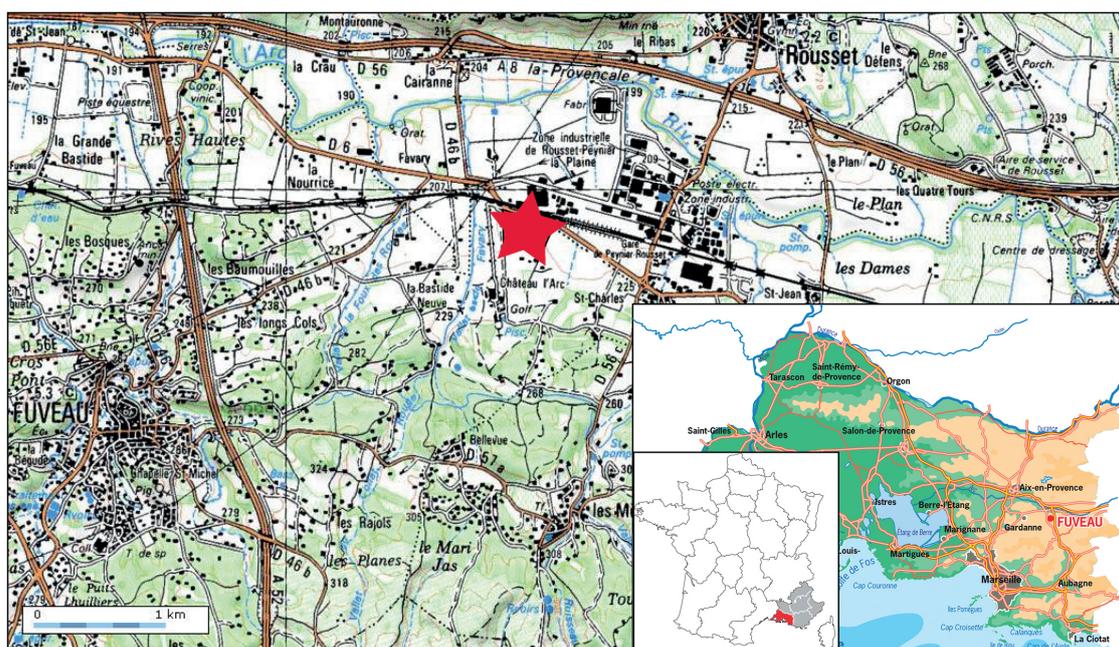


Figure 1 : Localisation du site de Château l'Arc (© IGN).

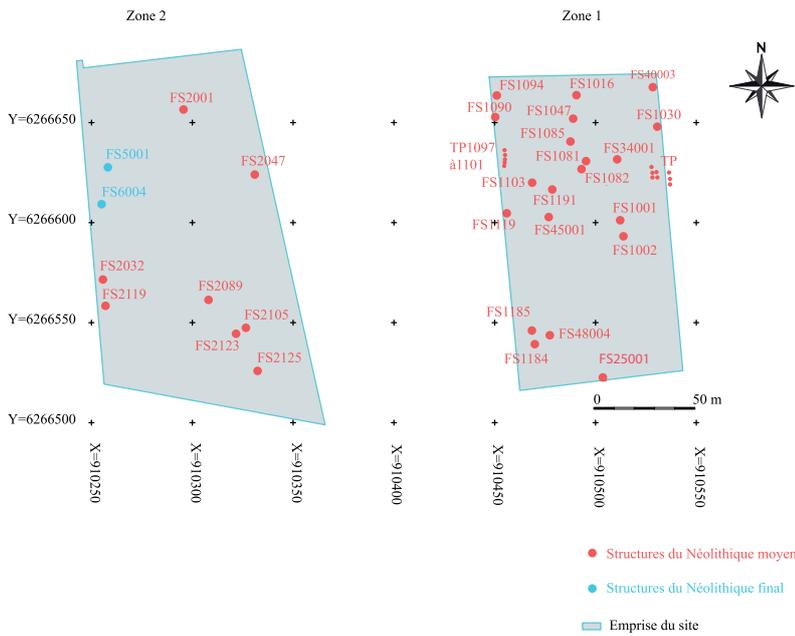


Figure 2 : Répartition des structures néolithiques.

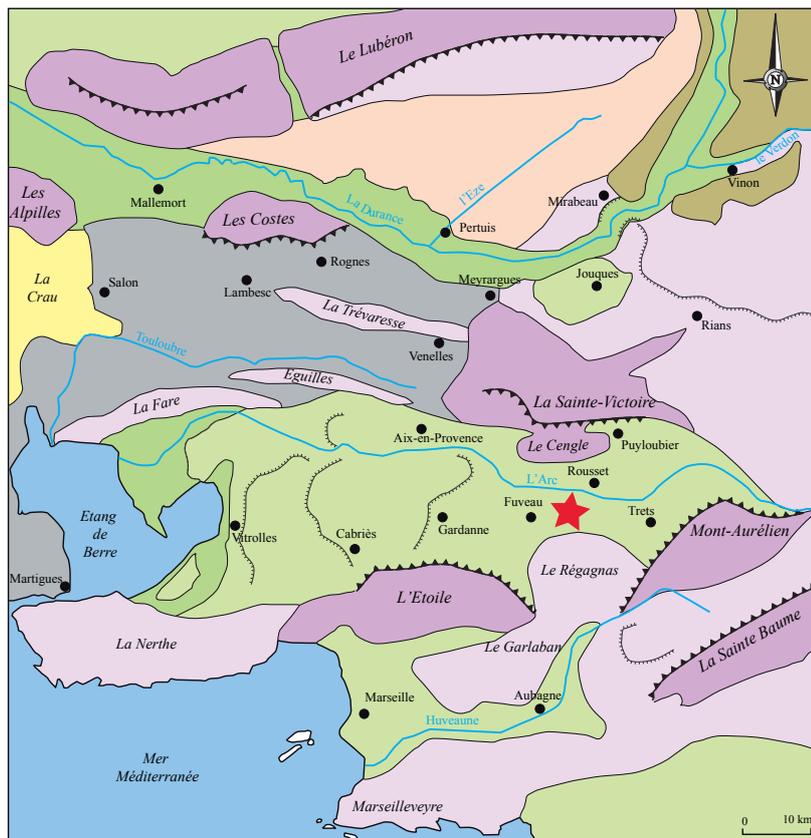
antérieure à l'Holocène, durant les dernières périodes froides du Pléistocène.

Les micro-ondulations mettent en évidence la géométrie de ces dépôts qui s'accumulent dans des chenaux étroits pouvant former un réseau dendritique complexe.

Au sein de ces formations graveleuses s'intercalent des passées de sables moyens ocre-jaune, qui traduisent un fléchissement de l'activité alluviale entraînant le dépôt de faciès de débordement.

Dans la partie sud du site, ces dépôts disparaissent brutalement pour laisser apparaître le substrat à faible profondeur dessinant une croupe légèrement aplaniée. Ces marnes sont coiffées directement par l'horizon de labours. Cette situation suggère une érosion importante qui aurait affecté les dépôts torrentiels graveleux ainsi que les horizons pédogéniques développés au cours de l'Holocène.

Les vestiges archéologiques, qu'ils soient néolithiques ou de l'âge du Bronze, sont inégalement conservés, attestant cette importante troncature. La plupart des structures apparaissent directement inscrites dans les formations graveleuses à faciès torrentiel sans présence de paléosols.



DAO: P. CHEVILLON - INRAP d'après MIRAMONT in MOCCI, NIN 2006)

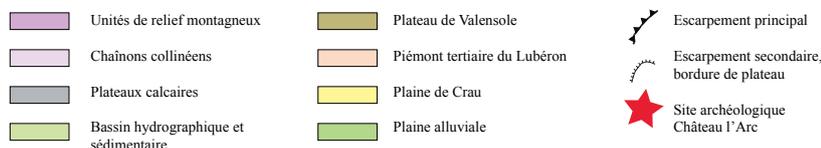


Figure 3 : Les unités paysagères de basse Provence occidentale.

## L'OCCUPATION DU NÉOLITHIQUE MOYEN

### La répartition des structures

La majeure partie des structures néolithiques se situe dans le secteur oriental. Elles comprennent quatre silos, une vingtaine de fosses de diverses dimensions et des trous de poteaux (fig. 5). Ces derniers ne sont pas datés, mais en l'absence d'autre occupation hormis un réseau de drains antiques et des fosses de plantation, nous avons pris le parti de les considérer comme néolithiques.

Dix creusements sont disséminés sur l'ensemble de la superficie de la zone 2 et ne fournissent guère l'image d'un aménagement concerté.

Sur l'ensemble du terrain, la répartition des structures ne laisse pas entrevoir d'organisation clairement interprétable. On observe, tout au plus, et ce dans les deux zones de fouille, des groupes de deux ou trois creusements.



Figure 4 : Séquences graveleuses, à matériel caillouteux grossier subanguleux à subémoussé (P. Chevillot).

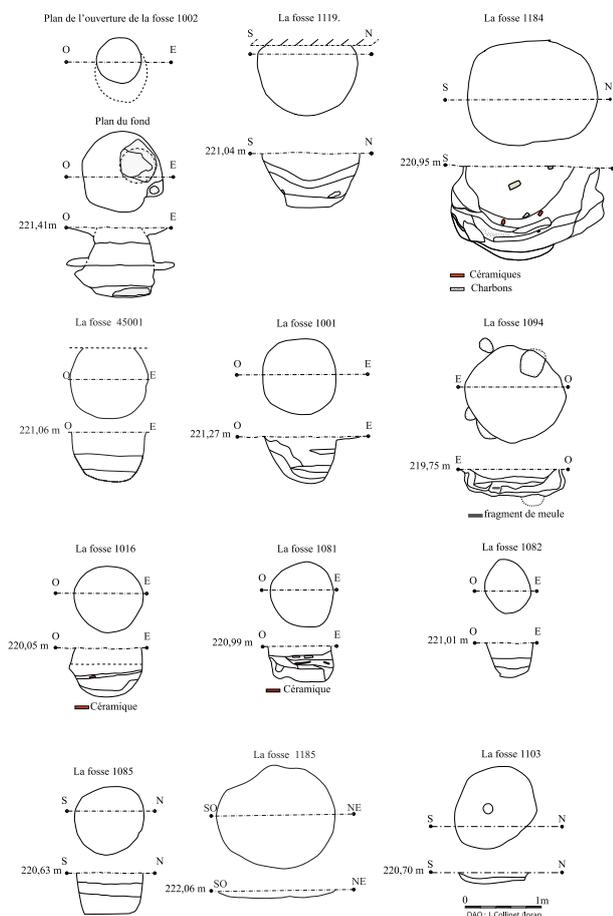


Figure 5 : Les structures de la zone 1.



Figure 6 : Le silo 1002 sur la paroi duquel on distingue une encoche, peut-être destinée à caler un dispositif de bouchage (B. de Luca).

Dans la zone 1, le silo 1002 (fig. 6) est proche de la fosse 1001.

Les silos 1119 et 45001 voisinent avec deux creusements, l'un ovale, l'autre circulaire, et dont les profondeurs n'excèdent pas 0,16 m (FS1103 et 1194).

Plus au sud, dans un secteur vierge d'autres vestiges, figurent l'énorme silo 1184 (fig. 7) et deux creusements peu profonds (FS1185 et 48004) dont les morphologies diffèrent peu de celles des structures 1103 et 1194.

Dans la partie méridionale de la zone 2, le silo 2123 et la cuvette 2105 présentent un cas de figure similaire. Les autres structures apparaissent disséminées.

Le fait qu'à quatre reprises, il nous a été donné de constater que des creusements peu profonds sont voisins de silos, à l'exception de toute autre structure, ne nous semble pas fortuit. Il est toutefois difficile d'aller au-delà de ce constat. Si l'on imagine que les vastes creusements peu profonds peuvent correspondre à des zones d'activités domestiques, à l'image de la fosse-atelier de mouture de Mas Castellar de Pontós à Girona en Espagne (fig. 8 ; Lopez et al., 2001), l'unique interprétation qui nous semble pouvoir être émise sans trop de risque d'erreur serait alors que les silos néolithiques de Château l'Arc, situés à proximité de ces fosses, soient des structures associées à l'habitat. Cette hypothèse peut être corroborée par le fait que la majeure partie de ces silos a été comblée de sédiments chargés en rebuts issus de la sphère domestique (fig. 9 et 10).

Les quelques alignements de trous de poteaux observés dans la partie septentrionale de la zone 1 pourraient matérialiser ces habitats. A l'ouest, on ne peut que constater l'existence d'un alignement de cinq creusements (FS1907 à 1101), qui suit une orientation nord-sud, selon le sens du vent dominant. A l'est, un ensemble de neuf trous de poteaux dessine un plan qui laisse présager que nous sommes en présence de traces de bâtiments partiellement conservés (fig. 11).

Leur piètre conservation et la contrainte de l'emprise de fouille interdisent de juger de leur éventuelle extension et donc de leur fonction (habitations, greniers...).



Figure 7 : Le comblement détritique du silo 1184 (R. Pasquini).



Dessin P. Rovira d'après Lopez et al. 2001

Figure 8 : La fosse-atelier de Mas Castellar de Pontós à Girona (d'après Lopez et al., 2001).

L'envergure des creusements indique toutefois qu'il s'agit de constructions légères, par comparaison avec les empreintes au sol laissées par d'autres bâtiments du Néolithique moyen : Champ-Madame à Beaumont (Saintot et Le Barrier, 2009), San Andrea à Travo (Beeching et al., 2009), Le Clos du Moulin à Cazan (Moreau, 2014). Si l'on considère, à la lecture des plans de ces établissements, que les bâtiments d'un même site suivent peu ou prou des orientations similaires, il ne semble pas invraisemblable, même si l'on manque cruellement d'éléments de datation, que l'on ait affaire à Château l'Arc à des vestiges plutôt mal conservés de deux ou trois bâtiments orientés selon un axe nord-sud.

L'image qui se dégage donc de l'occupation du Néolithique moyen est celle d'un habitat peu dense, au sein

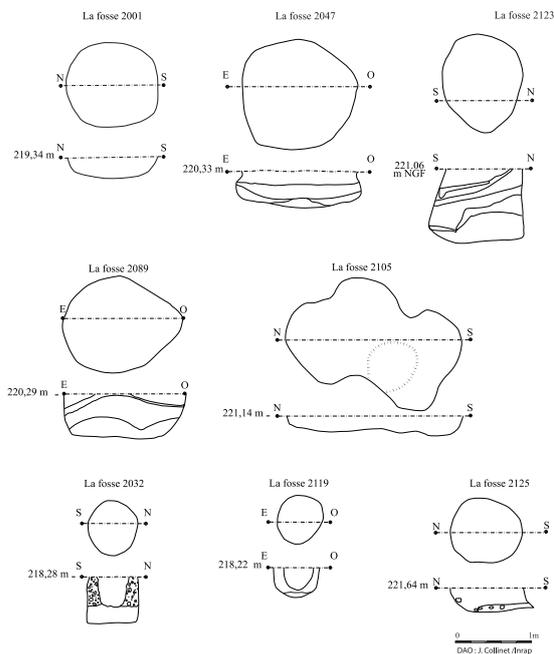


Figure 9 : Les structures de la zone 2.

duquel chaque maisonnée pourrait être pourvue d'un ou deux silos. Le stockage des denrées - ou une partie de ce stockage, si l'on imagine que des semences pouvaient aussi être enfouies près des champs - s'effectuerait ici au sein de la sphère familiale.

On constate que le silo 1184 présente des dimensions particulièrement importantes. Avec une profondeur de 1,30 m et une largeur de 2,00 m, on peut envisager de lui



Figure 10 : Stratigraphie du remplissage de la fosse 2123 (B. de Luca).

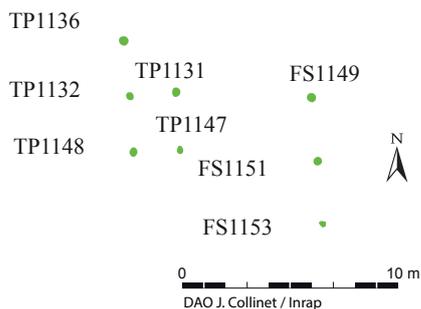


Figure 11 : L'ensemble de trous de poteaux en partie orientale de la zone 1.

restituer un volume conservé de 2,25 m<sup>3</sup> alors qu'il apparaît considérablement amputé de sa partie supérieure. Par comparaison, le silo 1002, qui semble présenter un meilleur état de conservation possède une capacité de 0,46 m<sup>3</sup> et la structure 2123 contient 0,98 m<sup>3</sup>.

Ces observations laissent envisager que le silo 1184 a pu avoir une fonction particulière sur le site que l'on ne saura préciser tant la gamme des possibilités est vaste (stockage collectif, récolte exceptionnelle, thésaurisation, etc).

### Le mobilier céramique

La série totalise 530 tessons. Les récipients sont de manière générale dans un mauvais état de conservation. La plupart des parois sont érodées voire très érodées. Le taux de fragmentation est aussi très important. Aucun vase n'est complet, et les profils ont été réalisés à partir des petites portions de vases conservés.

La série est, dans l'ensemble, homogène tant en ce qui concerne les formes ou les techniques de fabrication. Sur les trente-trois individus, douze sont de forme simple, treize de forme complexe, et cinq n'ont pas de forme définie. A cela s'ajoutent trois tessons décorés.

Certains éléments s'intègrent clairement au Néolithique moyen : les coupes en calotte, les écuelles et les vases à carène basse provenant de six fosses (1081, 1082, 2047, 1184, 1002 et 2105) (fig. 12).

D'autres éléments sont plus discutables : une marmite, un vase à col, une carène médiane et un fragment de vase, provenant de quatre fosses (1016, 2119, 1103 et 1094), sont inclus par association de pâte au lot commun.

De manière générale, les récipients carénés sont bien représentés, et leur segmentation est principalement vive et basse. On note également la bonne représentation des coupes et des plats, de différentes envergures, ainsi qu'un minimum de deux marmites. L'unique élément de suspension conservé est un bouton à perforation sous-cutanée placé au dessus de la rupture de pente d'un récipient caréné. Les décors correspondent tous à des incisions continues ou discontinues, qui peuvent être rectilignes ou obliques, simples ou doubles.

Plusieurs argiles semblent avoir été utilisées et un dégraissant de calcite a été systématiquement ajouté. Les céramiques fines sont aussi bien représentées que les céramiques grossières. Leurs surfaces ont été traitées selon une chaîne opératoire légèrement différente. Les finitions des récipients fins sont plus poussées et les surfaces sont plus souvent polies que celles des récipients épais, qui arborent des parois régulières plus souvent

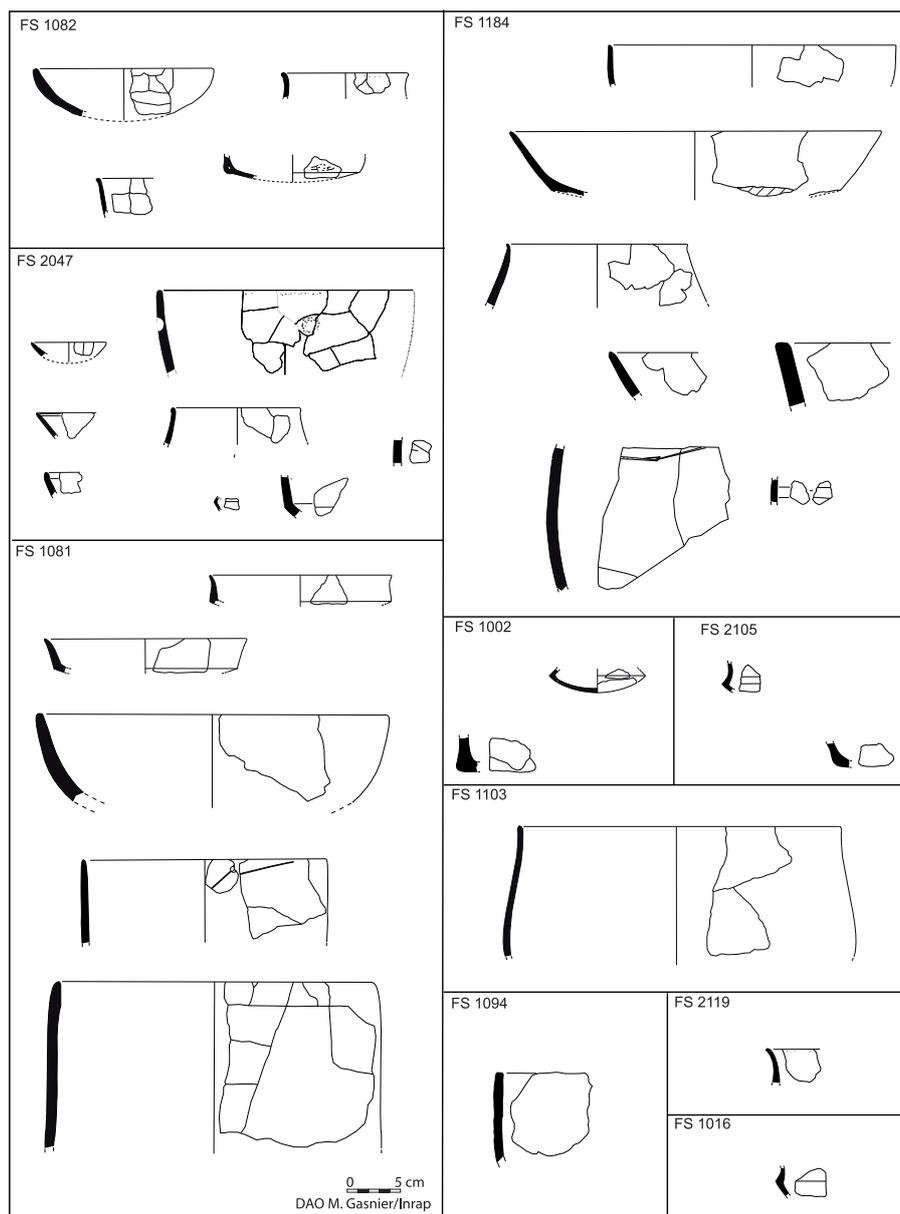


Figure 12 : Planche synthétique du mobilier céramique du Néolithique moyen.

lissées. Les teintes des surfaces sont essentiellement sombres (noir, gris, brun foncé). Les récipients ont été cuits dans une atmosphère principalement réductrice, avec dans certains cas une phase terminale de cuisson oxydante (surface interne et externe claire).

Les coupes à sillons et les écuelles à carène basse présentes dans notre série trouvent des parallèles dans des séries rattachées généralement à une phase moyenne voire récente selon la périodisation sur laquelle on se fonde. Elle correspond à l'étape C de C. Lepère, au type II « La Roberte » d'après S. van Willigen (Lepère, 2012 ; van Willigen et al., 2011)

Des fosses mises au jour sur les sites des Terres Longues à Trets dans les Bouches-du-Rhône (Lepère, 2009), du Chemin d'Aix à Saint-Maximin (Martin et al., 2014) ainsi que dans la Grotte C à Baudinard dans le Var (Courtin et Pélouard, 1971) contiennent des récipients du même type que ceux de Fuveau.

Les autres types de forme (vases à col, coupes simples, marmite et récipients à parois droites) sont des récipients communs au Néolithique moyen. Un seul vase de la série est muni d'un bouton perforé placé sur la carène (fig. 12, FS1082). Les moyens de préhension et suspension sont pourtant bien présents dans les séries chasséennes du sud de la France, et peuvent servir de marqueurs culturels. Les quelques décors gravés ne permettent pas non plus un rapprochement pertinent avec d'autres collections. On notera cependant l'absence de décors complexes souvent présents sur les assiettes à marli.

Les observations sur la fabrication de récipients ne permettent pas de comparer le corpus dans le détail avec d'autres séries étudiées. Nous pouvons cependant établir que la série s'insère bien dans les productions chasséennes, notamment au regard de la finesse des récipients et de leur traitement de surface bien soigné.



Figure 13 : Les lamelles de la fosse 2047 (J.-P. Sargiano).

## L'industrie lithique

La série comprend un débris de quartz hyalin, un fragment de hache polie et 472 pièces en silex, dont 326 éléments patinés et 43 artefacts brûlés. Ces éléments patinés et brûlés représentent 76,08 % de l'ensemble. La principale matière première identifiable (109 objets = 22,47 %), est un silex blond bédoulien. Parmi les 32 structures qui ont livré de l'industrie lithique, les fosses 1002 et 2047 renfermaient respectivement 50 et 363 produits, les autres en contenaient entre 1 et 9.

### **Le mobilier de la fosse 2047**

Cette fosse comprend 363 pièces qui représentent 76,9 % du silex présent sur le site. Le matériau n'a pu être déterminé que pour 94 objets : 1 débris de quartz hyalin et 93 pièces en silex blond (76 lamelles). Les autres pièces se répartissent en 248 silex patinés (169 lamelles), et 21 brûlées (16 lamelles). Donc, seulement 25,8 % de la matière première est identifiable. Les 261 lamelles (fig. 13) dont 29,1 % en silex blond représentent 71,9 % du total.

Parmi ces 261 pièces, 180 ont une section trapézoïdale et 81 une section triangulaire, une seule est entière.

Les caractéristiques générales des lamelles sont l'abrasion de la corniche, un talon lisse et/ou punctiforme, un angle de chasse de 90°, des bords et des nervures parallèles et rectilignes, une extrémité distale profilée et ayant une inflexion. On constate que 35 d'entre elles sont de plus petit module que les autres. Elles peuvent provenir d'une production différenciée, ou des mêmes nucléus lorsqu'ils étaient en fin d'exploitation, donc de plus petite taille.

Parmi le grand nombre de lamelles entièrement patinées ou en silex blond, certaines ont un aspect relativement brillant sur leur intégralité. En effet, elles n'ont jamais une portion mate et une autre brillante. Si c'est d'autant plus étonnant pour les 76 lamelles en silex bédoulien, cela est pondéré par le fait que la plupart d'entre elles sont en partie patinées.

Les 27 outils, dont 25 sur lamelles (fig. 14), se répartissent en 20 burins, 3 perçoirs dont un chanfrein, une coche, un grattoir, une armature tranchante trapézoïdale



Figure 14 : Outils de la fosse 2047. En haut : fragments mésiaux. En bas : fragments proximaux.



Figure 15 : Les pièces de la fosse 1002 (J.-P. Sargiano).

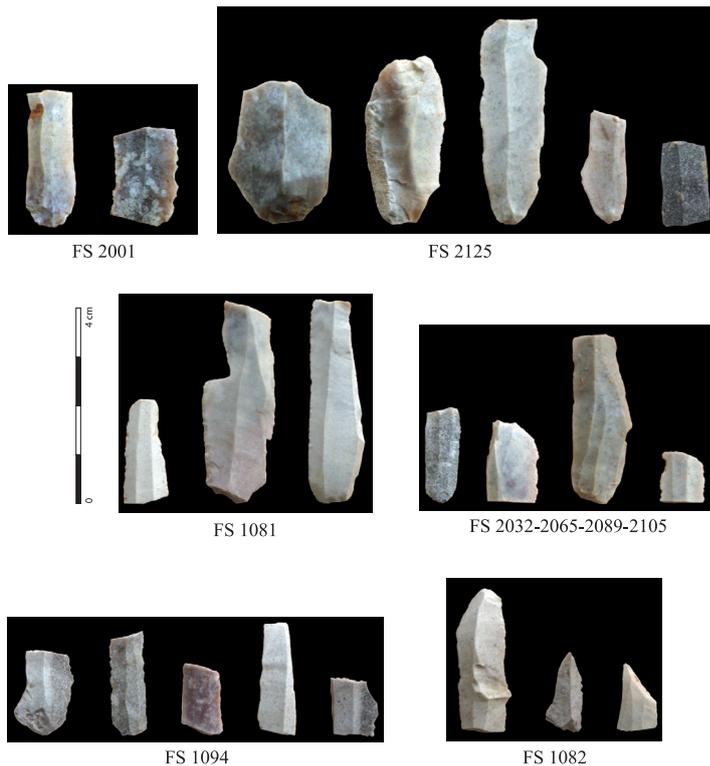


Figure 16 : Lame(lle)s des fosses autres que 1002 et 2047.



Figure 17 : Résultats des analyses par le radiocarbone (logiciel Oxcal V4.2.3, courbe Intcal13).

code labo	structure	date BP	Cal 1 sigma	Cal 2 sigmas	matériau daté	attribution chronologique
	FS1002	échec			os	
Poz-49488	FS1184	5120 ± 80	3990 (35,2%) 3891 3885 (33,0%) 3798	4222 (0,7%) 4208 4157 (1,3%) 4132 4068 (93,4%) 3706	charbon	Néolithique moyen
Poz-49491	FS2047	4970 ± 50	3796 (62,5%) 3694 3680 (5,7%) 3666	3938 (15,7%) 3860 3813 (79,7%) 3650	os	Néolithique moyen
	FS2125	échec			os	

et un objet portant une double troncature (armature ?). La série comprend aussi 12 chutes de burins, 4 pièces retouchées et 43 éléments ayant de petites retouches (d'utilisation ou postérieures à l'abandon des pièces ?).

Les caractéristiques des lamelles sont celles issues d'un débitage par pression sur nucléus (semi-conique) en silex blond. Ce type de production (mais sur nucléus chauffés) a été mis en évidence à partir des couches 7 et 8 de la Grotte de l'Église à Baudinard dans le Var (Binder, 1984, 1991). Cependant, le bon parallélisme général des bords et des nervures, ainsi que la proportion de lamelles à code 2-1-2', presque identique à celles de code 1-2-3/3-2-1, diffèrent des critères reconnus par D. Binder.



Figure 18 : Emprises des terrains de Château l'Arc et Favary.



Figure 19 : Le comblement de la fosse 9004 de Favary.

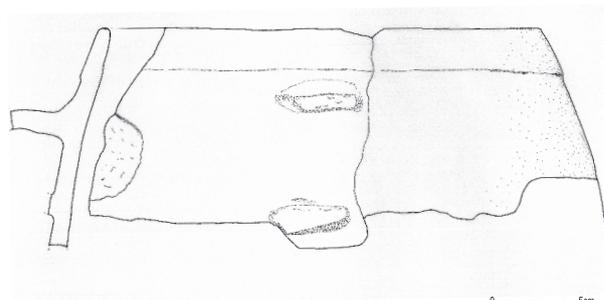


Figure 20 : Jarre à bord renforcé de la fosse 9004.

De plus, à Fuveau les supports du débitage (semi-)conique servent à produire des burins, des perçoirs dont un chanfrein, et un géométrique trapézoïdal, ce qui n'est pas le cas à la Grotte de l'Eglise. Si ces types d'outils sont généralement réalisés à partir du style de débitage quadrangulaire plat (Binder, 1991), sur le site de Caucade (Nice, Alpes-Maritimes), ils ont aussi été fabriqués sur des lamelles débitées à partir de nucléus (semi-)conique (Léa et al., 2007). Des besoins différents selon les sites peuvent être à l'origine des variations des outillages.

### **Le mobilier des autres structures**

Dans la fosse 1002 (fig. 15) parmi les 49 artefacts (43 patinés et brûlés et 6 en silex blond), on dénombre 37 lamelles (5 sont en silex blond) qui ont les mêmes particularités que celles de la fosse 2047, et qui ont également été produites par le même type de débitage. Les outils comprennent trois coches et un burin multiple. Une pièce est retouchée et huit autres présentent des retouches liées à leur utilisation ou qui sont postérieures à leur abandon.

Dans une quinzaine d'autres fosses (fig. 16), de nombreuses lamelles ressemblent aussi à celles de la structure 2047, notamment celles qui ont une section trapézoïdale régulière. Nous pouvons envisager le même type de production. Parmi les 12 outils dénombrés dans ces structures, 7 sont des burins.

### **Conclusion**

Nous terminerons par quelques remarques.

Dans cette série, une seule pièce porte à la fois une partie mate et une autre brillante et paraît donc avoir été chauffée intentionnellement, c'est une lamelle de la fosse 1184.

L'absence de nucléus peut faire envisager un apport des lamelles sur le site comme produits finis. Mais si c'est le cas, les pièces de plein débitage n'ont pas été les seules importées, car des lamelles irrégulières et quelques pièces participant à la mise en forme des nucléus font aussi partie de la série.

Malgré un potentiel riche en silex à moins de 20 km autour du site, c'est un silex exogène du Vaucluse qui était exploité, probablement à cause de son aptitude au débitage de lamelles de petite et très petite taille. Le site faisait donc partie des réseaux de diffusion de silex bédoulien vauclusien.

Dans les fosses 1002 et 2047 (50 et 363 pièces), on a une chaîne opératoire de lamelles en silex blond non chauffé, débité par pression, utilisées comme outils, mais aussi probablement brutes. Dans la fosse 2047, la plupart de ces lamelles ont un module homogène, mais des micro-lamelles et quelques pièces de module laminaire sont aussi présentes.

Les résultats des analyses par le radiocarbone confirment la datation des fosses 2047 et 1184 à la première moitié du quatrième millénaire, attribution envisagée grâce à la mise en évidence de la chauffe dans la fosse

1184 (Binder et al., 2008 ; van Willigen et al., 2011). Pour les autres structures, l'absence de chauffe et le débitage sur nucléus (semi-)conique laissent envisager une plus grande ancienneté. Cependant, les caractéristiques des pièces sont très proches de celles de FS2047, il est donc possible que les structures correspondent à la même occupation.

### **Les analyses radiocarbone**

Les résultats des analyses radiocarbone autorisent quelques commentaires à propos de la durée de l'occupation (fig. 17).

On constate ainsi que la fosse 1184 est très probablement à dater entre 4068 et 3706 avant notre ère. L'identification de traces de chauffe sur le silex concorde avec ces datations puisqu'elle plaide, tout comme les pourcentages de probabilités, pour une attribution après 4000 avant notre ère.

La fosse 2047 doit vraisemblablement pouvoir être datée entre 3813 et 3650 avant notre ère.

Ces deux résultats placent ainsi l'occupation de Château L'Arc dans la première moitié du quatrième millénaire avant notre ère. L'étude du mobilier céramique concorde avec ces datations et livre l'image d'un ensemble plutôt homogène. Il faut toutefois souligner une indigence certaine des éléments discriminants qui limite la finesse de la sériation typologique.

En revanche, l'étude de l'industrie lithique fournit de plus amples données, puisque l'éventualité qu'une partie des structures soient antérieures à 4000 avant notre ère est envisagée. L'occupation du Néolithique moyen pourrait ainsi être plus longue que ne le laissent envisager les résultats des deux seules analyses radiocarbone qui ont pu être réalisées.

### **Analyse de l'occupation**

Dès lors, il est possible, au vu de la faible densité des structures et de la longueur de l'occupation, d'imaginer que le site de Château L'Arc ne correspond pas à une occupation pérenne mais qu'il aurait pu faire l'objet d'installations régulières de petits habitats.

Cette image ne doit pas donner l'illusion que le secteur a été délaissé par les Néolithiques pendant de longues périodes. En effet, les résultats de l'étude malacologique indiquent que le milieu environnant est très dégradé et présente tout au plus l'aspect d'une pelouse rase, voire d'un sol nu par endroits. Aucun indice d'une reconquête forestière n'a pu être mis en évidence. L'impression qui s'en dégage est celle d'un pastoralisme intensif, donc d'un secteur exploité de manière continue qu'il soit habité ou non.

Si l'on prend en compte les données acquises lors du diagnostic du domaine de Favary à Rousset,

situé à quelques centaines de mètres en contrebas de Château l'Arc (fig. 18), il semble que l'on puisse s'autoriser quelques considérations à plus grande échelle (Taras-Thomas et al., 2014).

En effet, ce diagnostic a permis la découverte d'une fosse isolée (fig. 19) dont l'abondant mobilier céramique comprend notamment des vases à bords renforcés (fig. 20). Ce trait typologique est reconnu comme représentatif de la première phase du Chasséen méridional, datée en Provence de 4250 à 4050 avant notre ère (Lepère, 2012).

Cette fosse, dont la richesse en mobilier évoque la proximité d'un habitat, représente donc une occupation antérieure à la majeure partie de celles de Château l'Arc.

A Favary, d'autres structures fouillées lors du diagnostic se rattachent au début du IV<sup>e</sup> millénaire, vers 4050-3950 avant notre ère selon l'étude du mobilier céramique (fig. 21 et 22). Elles peuvent donc être considérées comme contemporaines des occupations de Château l'Arc.

On constate ainsi que c'est l'ensemble du secteur de Château l'Arc/Favary qui a été investi par les Néolithiques, dès les alentours de 4200 avant notre ère et pour près d'un demi-millénaire. Les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de proposer une sériation chronologique fine, d'autant plus que nous ne disposons, pour Favary, que des données du diagnostic. Malgré cet écueil, l'on tentera d'avancer tout de même quelques hypothèses quant au mode d'exploitation de ce territoire compris entre les contreforts du Regagnas et l'Arc.

Nous avons évoqué, pour Château l'Arc, la possibilité que les Néolithiques aient habité l'endroit par intermittence. Si l'on considère que Favary a été occupé avant Château l'Arc et que l'on identifie, sur les deux sites, des installations du Chasséen récent, on constate que Château l'Arc et Favary font partie d'un même espace habité et exploité.

Nous ne disposons, dans nos régions, d'aucun élément permettant d'évaluer la durée d'occupation d'un village néolithique, comme c'est le cas sur les sites littoraux du Jura et du Plateau suisse. Ils fournissent une documentation exceptionnelle, dont nous chercherons ici à nous inspirer, sachant toutefois que les milieux environnants et les cultures diffèrent fortement, de même que la qualité de la documentation archéologique.

Le modèle évoqué à propos des villages littoraux de la Combe d'Ain est celui d'une agriculture itinérante en jachère-forêt (Pétrequin et Pétrequin, 1988), donc fort éloigné du cas de Château l'Arc où aucune reconquête arbutive n'a pu se développer. Le rythme de déplacement des villages est relativement rapide, estimé entre quinze et vingt-cinq ans. Si ces faibles durées de vie concordent partiellement avec les données issues des principaux sites du Cortaillod suisse (Burri-Wyser et al., 2011), où certains villages semblent avoir duré dix ou onze ans, on constate que d'autres ont été utilisés nettement plus longtemps. On y décèle toutefois plusieurs phases d'abattage, donc de reconstructions totales ou partielles de maisons.

Evidemment, le mode d'exploitation présenté par A.-M. et P. Pétrequin est fondé sur une base de données très étoffée et d'une qualité nettement supérieure à celle dont nous disposons pour le secteur de Château l'Arc et Favary. Toutefois, si nous nous autorisons à lui confronter nos données, c'est que la succession d'installations observées pour le Néolithique moyen s'est répétée pendant l'âge du Bronze.

A Château l'Arc, la pression démographique devait être d'importance puisqu'on constate, non seulement l'absence de reconquête forestière, mais plutôt des indices d'une exploitation constante du milieu.

Dans ce cas, peut-être faut-il imaginer, au vu de la faible densité des structures et de l'existence d'occupations de Château l'Arc à Favary, des constructions

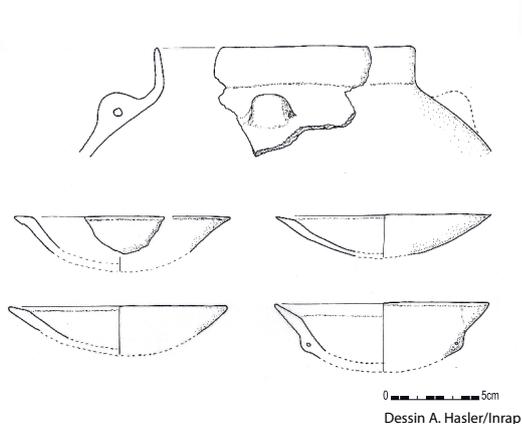


Figure 21 : Mobilier issu de la fosse 55002 de Favary.

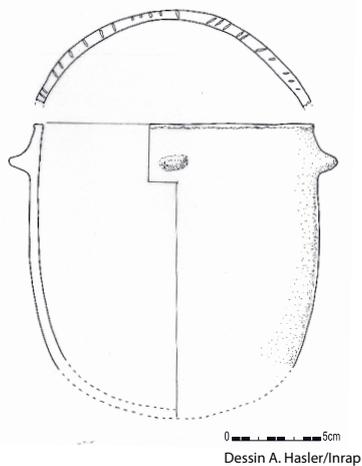


Figure 22 : Pot à lèvres ornée d'impressions de la fosse 54001 de Favary.

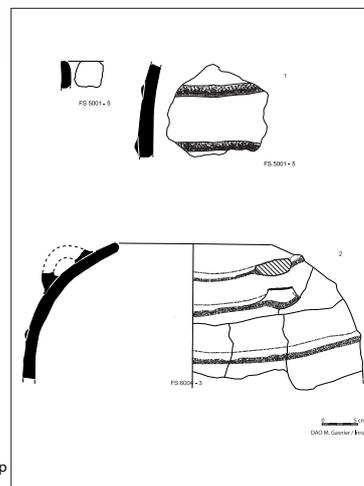


Figure 23 : Mobilier des fosses du Néolithique final de Château l'Arc.

régulières de maisons ou hameaux dans le cadre d'une jachère-buisson, les terres abandonnées pour quelques années étant dévolues au pacage. Un tel mode de fonctionnement laisse supposer que ce secteur de la vallée de l'Arc était particulièrement attractif.

## LE NÉOLITHIQUE FINAL

Deux fosses datées du Néolithique final ont été identifiées à proximité de la bordure occidentale de la fouille et, à ce titre, il nous semble qu'elles signalent l'existence d'un habitat enfoui ou détruit sous le terrain de golf du domaine de la Sainte-Victoire. Elles en matérialiseraient l'extension la plus orientale.

Leur morphologie ubiquiste n'attire que peu de commentaires et encore moins d'interprétation. Leur attribution chrono-culturelle, faute de datation absolue, demeure également imprécise. En effet, les cordons superposés (fig. 23) peuvent, en l'absence d'autres éléments discriminants, caractériser deux phases du Néolithique final : sa phase initiale ou un plein Néolithique final.

L'une des fosses contenait une lame en silex tertiaire oligocène et un tranchet. La découverte de ce type d'outil

dans une fosse datée de 3640 à 3520 BC cal à deux sigmas, sur le site de La Grande Bastide à Oraison dans les Alpes-de-Haute-Provence, plaide en faveur d'une attribution à la première période soit entre 3650/3600 et 3300 avant notre ère.

## CONCLUSION

Le site de Château l'Arc est localisé dans un secteur encore peu exploré de la vallée de l'Arc. On connaissait de longue date la densité d'occupation de la plaine de Trets, située en amont de la rivière. Il est donc fort probable qu'une grande partie de la vallée devait être peuplée et l'existence d'un site-relais dans le circuit de diffusion de l'obsidienne aux Terres-Longues à Trets renforce l'image d'un territoire important dans l'univers des populations du Néolithique moyen (Pellissier, 2010).

On soulignera aussi que ce terroir a été occupé pendant tout l'âge du Bronze comme le démontrent les découvertes de multiples silos tant à Château l'Arc qu'à Favary. Ce sujet fera l'objet d'une autre publication où l'on pourra évoquer l'occupation humaine de Château l'Arc dans une perspective diachronique.

## BIBLIOGRAPHIE

- Beeching A., Bernabo Brea M., Castagna D.  
2009 : Le village de Travo près de Pacienza (Emilie-Romagne, Italie) et les structures d'habitat du Néolithique d'Italie septentrionale., in A. Beeching, I. Sénépart (dir.), *De la maison au village. L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-ouest méditerranéen, Actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003*, Marseille/Musée d'Histoire de la Ville de Marseille, Paris, SPF, p. 123-141.
- Binder D.  
1984 : Systèmes de débitage laminaire par pression : exemples chasséens provençaux, in *Préhistoire de la pierre taillée : 2 – économie du débitage laminaire*, Meudon, CREP, p. 71-84.
- Binder D.  
1991 : Facteurs de variabilité des outillages lithiques chasséens dans le sud-est de la France, in A. Beeching, D. Binder (dir.), *Identité du Chasséen*, Nemours, APRAIF, p. 261-272.
- Binder D., Lepère C., Maggi R.  
2008 : Epipaléolithique et Néolithique dans l'arc liguro-provençal : bilan et perspectives de recherche, *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, suppl. 1, p. 49-62.
- Burri-Wyser E., Bullinger J., Chiquet P.  
2011 : Concise (VD, CH) au Néolithique moyen : village frontière, lieu de rencontres, cul-de-sac ?, in I. Sénépart, T. Perrin, E. Thirault, S. Bonnardin (dir.), *Marges, frontières et transgressions, Actualité de la recherche, Actes des 8<sup>e</sup> Rencontres Méridionales de Préhistoire Récente, Marseille, 7 et 8 novembre 2008*, Toulouse, Archives d'Ecologie Préhistorique, p. 25-40.
- Courtin J., Péloard S.  
1971 : Un habitat chasséen en Haute Provence : la "Grotte C" de Baudinard (Var), *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 68, Études et Travaux, fasc. 2, p. 540-561.
- De Luca B., Chevillot P., Collinet J., Lisfranc R., Mathie S.  
2011 : *Bouches-du-Rhône, Fuveau, Château l'Arc*, Rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Nîmes, Inrap Méditerranée, 85 p.
- Léa V., Binder D., Briois F., Vaquer J.  
2007 : «Le Chasséen méridional à lamelles» d'Arnal : évolution de notre perception des industries lithiques, in J. Evin (dir.), *Un siècle de construction du discours scientifique en préhistoire. Volume III, Avignon, 21-25 septembre 2004*, Paris, SPF, p. 263-275.
- Lepère C.  
2009 : *Identités et transferts culturels dans le domaine circumalpin : l'exemple des productions céramiques chasséennes*, Thèse de doctorat, université d'Aix-Marseille I, inédit, 2 vol., 524 p. et 765 p.
- Lepère C.  
2012 : Chronologie des productions céramiques et dynamiques culturelles du Chasséen de Provence, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 109, n°3, p. 513-545.
- Lopez A., Pons E., Fernandez M.-J.  
2001 : Un sistema d'emmagatzematge sense control atmosfèric : la fossa FS6 de Mas Castellar de Pontós (Alt Empordà), *Cypsela*, 13, p. 201-218.
- Martin L., Sargiano J.-P., Renault S., van Willigen S., Guendon J.-L.  
2014 : Un site néolithique moyen au Chemin d'Aix à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, *Bulletin Archéologique de Provence*, 36, p. 31-45.
- Moreau C.  
2014 : Vernègues, Cazan (Bouches-du-Rhône) : découvertes d'un habitat structuré du Chasséen récent, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n°2, p. 341-344.
- Pellissier M.  
2010 : Les Terres Longues, Trets (Bouches-du-Rhône, France), in O. Lemerrier, R. Furestier, E. Blaise (dir.), *4<sup>e</sup> Millénaire. La transition du Néolithique moyen au Néolithique final dans le sud-est de la France et les régions voisines*, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, p. 109-113.
- Pétrequin A.-M. et Pétrequin P.  
1988 : *Le Néolithique des Lacs. Préhistoire des lacs de Chalain et Clairvaux (4000 - 2000 av. J.-C.)*, Paris, Errance, 285 p., ill.
- Saintot S. et Le Barrier C.  
2009 : L'habitat chasséen de Champ Madame et Artière-Ronzière à Beaumont (Puy-de-Dôme). Structuration, architecture et fonction du bâtiment 3, in A. Beeching, I. Sénépart (dir.), *De la maison au village, L'habitat néolithique dans le Sud de la France et le Nord-ouest méditerranéen, Actes de la table ronde des 23 et 24 mai 2003*, Marseille/Musée d'Histoire de la Ville de Marseille, Paris, SPF, p. 99-122.

Taras-Thomas M., Chevillot P., Collinet J.,  
Guilbert-Berger R., Hasler A., Hauchart M.,  
Jaudon H., Lang-Desvignes S., Negroni S.,  
Nivelon C.  
2014 : *Bouches-du-Rhône, Rousset, Quartier  
Favary*, Rapport final d'opération de diagnostic  
archéologique, Nîmes, Inrap Méditerranée, 345 p.

Van Willigen S., D'Anna A., Renault S.,  
Sargiano J.-P.  
2011 : Le Sud-Est de la France entre 4400 et 3400  
avant notre ère. Sériation céramique et outillage  
lithique, *Préhistoires Méditerranéennes*, vol. 2,  
Aix-en-Provence, APPAM, p. 123-175.

